

# Les travailleurs sociaux de la Caf de la Manche



*ALLOCATIONS  
FAMILIALES*

**Caf**  
de la Manche

# **Vous avez un ou des enfants à charge de moins de 20 ans, né(s) ou à naître :**



**Vous êtes en projet de séparation**



**Vous vous séparez de votre conjoint**



**Vous avez perdu un enfant ou un conjoint**



**Vous avez un impayé de loyer auprès d'un propriétaire privé**



**Vous êtes seul(e), entre 18-35 ans, ne percevez pas le RSA et vous attendez un enfant**



**Le professionnel de la Caf peut également apporter son soutien au parent qui n'a pas la résidence principale de son ou ses enfants, suite une séparation.**



# Un travailleur social vous accompagne pour :



Proposer un temps d'écoute, d'échanges et vous permettre de vous exprimer sur votre séparation, votre nouvelle situation familiale, vos ressentis, vos questionnements.



Vous informer sur vos droits et vous faciliter l'accès aux démarches et aux aides.



Vous accompagner autour de votre nouvelle organisation familiale : budget, logement, résidence des enfants, démarches juridiques ...



Vous orienter vers les services de proximité.



**A vos côtés,  
à votre écoute.**

**Des travailleurs sociaux, implantés sur le territoire, informent, conseillent, et orientent les familles.**

**Le rôle de la Cafc'est aussi d'accompagner les familles, n'hésitez pas à consulter les sites officiels :**

**ari**  
**pa** L'agence de recouvrement  
et d'intermédiation  
des pensions alimentaires

[www.pension-alimentaire.caf.fr](http://www.pension-alimentaire.caf.fr)

[monenfant.fr](http://www.monenfant.fr)

[www.monenfant.fr](http://www.monenfant.fr)



**parentalité**  
réseau manche

[www.reseau-parental50.net](http://www.reseau-parental50.net)

# Comment prendre Rdv avec un travailleur social à côté de chez vous ?

*Rendez-vous  
sur nos pages  
locales «Contacter  
ma Caf»*



**Caisse d'allocations familiales de la Manche**  
63, Boulevard Amiral Gauchet  
50306 Avranches Cedex

# Pour retrouver les coordonnées d'un travailleur social selon votre commune de résidence :



Envoyer un mail

[ts-nord@caf50.caf.fr](mailto:ts-nord@caf50.caf.fr)

[ts-centre@caf50.caf.fr](mailto:ts-centre@caf50.caf.fr)

[ts-sud@caf50.caf.fr](mailto:ts-sud@caf50.caf.fr)